

MISE EN OEUVRE DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)



Début de la formation: 20 Novembre 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 17 Novembre 2023

3
Semaines

BIENTÔT

INSCRIVEZ-VOUS

<https://idep-applications.uneca.org/>



**MISE EN OEUVRE DE LA ZONE
DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)**

Appel à Candidatures et Nominations

Annonce en Bref

Type du Course : Cours à Court terme

Domaine : Commerce

Période : 20 Novembre - 8 Décembre 2023

Durée : 3 Semaines

Langue : Bilingue (Anglais - Français)

Date limite de dépôt des candidatures : 17 Novembre 2023

Public cible : Non

Site Web : <https://knowledge.uneca.org/idep>



L'IDEP encourage et soutient vivement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de développement des capacités et de formation.

JUSTIFICATION DU PROGRAMME

La Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAf) a été officiellement lancée lors du 12e Sommet extraordinaire de l'Union africaine à Niamey, au Niger, le 7 juillet 2019. À ce jour, 54 États africains ont signé l'Accord de la ZLECAf, qui est entré en vigueur le 29 avril 2019, date à laquelle le seuil des 22 pays ratifiant l'Accord a été atteint. Depuis lors, 15 autres pays ont ratifié l'Accord et plusieurs autres ratifications sont en cours. Trente États membres ont également signé le Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement lors du Sommet de Niamey, marquant une initiative formelle hautement symbolique pour assouplir les restrictions à la circulation des personnes à travers les frontières africaines.

L'Accord de la ZLECAf est loin d'être achevé. Jusqu'à présent, seules les négociations sur le commerce des biens et des services et sur le règlement des différends ont été conclues, les questions restantes - investissement, politique de la concurrence, droits de propriété intellectuelle et commerce électronique - devant être examinées dans la prochaine phase des négociations. Néanmoins, le lancement de la ZLECAf marque une étape importante dans la longue et difficile histoire d'intégration régionale de l'Afrique, remontant au moins aussi loin que le Traité d'Abuja de 1991, qui envisageait une Communauté économique africaine comme point culminant du processus d'intégration. Un objectif clé de la ZLECAf est de créer un marché panafricain unique pour les biens et services ainsi que la libre circulation des hommes d'affaires et des capitaux.

Réunissant 55 pays, avec une population totale de plus de 1,2 milliard d'habitants et un PIB combiné de plus de 2500 milliard de dollars américains, la ZLECAf est susceptible de devenir un acteur influent de l'économie mondiale et de faire entendre la voix de l'Afrique sur les principales plateformes. Selon certaines estimations, la ZLECAf pourrait générer des gains de bien-être allant jusqu'à 4 % et stimuler le commerce intra-africain d'au moins 52 %, selon l'ampleur de la réduction des barrières non tarifaires. La ZLECA s'appuiera sur le commerce en tant que moteur de croissance et stimulera les opportunités de diversification industrielle, générant des emplois pour les hommes et les femmes, y compris pour les jeunes africains, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement inscrits dans l'Agenda 2063 de l'UA.

Le protocole commercial de l'accord de la ZLECAf devait initialement entrer en vigueur le 1er juillet 2020, mais cela a été retardé en raison de la pandémie de COVID-19 en cours. Le commerce dans le cadre de l'Accord a finalement commencé le 1er janvier 2021. Entre-temps, le Secrétariat de la ZLECAf est devenu pleinement opérationnel, avec l'inauguration du bâtiment du Secrétariat à Accra en août 2020. En tant que l'une des institutions clés envisagées par l'Accord de la ZLECAf, le Secrétariat jouera un rôle essentiel dans sa mise en œuvre et dans la promotion de l'intégration du continent en Afrique.

Le COVID-19 a fait des ravages dans le monde entier et plongé l'économie mondiale dans une récession aux proportions sans précédent. L'Afrique n'a pas été épargnée, la production du continent diminuant de 2,1% en 2020. Alors que la croissance devrait rebondir à 3,4% en 2021, la reprise économique restera modérée - et douloureuse - pendant plusieurs années à venir. En plus de retarder la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf sur le commerce des marchandises, la pandémie a quelque peu fait dérailler la feuille de route pour l'achèvement des négociations en cours. La deuxième phase des négociations devait se conclure d'ici juin 2021, mais cela pourrait maintenant prendre une autre année au minimum.

La pandémie a d'autres répercussions importantes sur l'intégration de l'Afrique. D'une part, il a déclenché des sentiments protectionnistes alors que les pays se tournent vers l'intérieur pour créer de nouvelles capacités de production et réduire la dépendance à l'égard des importations de produits de base essentiels dont l'approvisionnement a été interrompu par des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Cela peut aller à l'encontre de l'objectif d'intégration continentale de la ZLECAf. D'autre part, la ZLECAf soutient le développement des capacités régionales et des chaînes de valeur régionales, qui peuvent toutes deux fournir un approvisionnement régulier en biens essentiels lorsque les réseaux externes sont devenus dysfonctionnels. De plus, en soulignant l'importance du commerce électronique, la pandémie a souligné la nécessité pour les pays de mettre en œuvre d'urgence la stratégie de numérisation de l'UA dans le cadre d'un protocole sur le commerce électronique dans le cadre de l'accord de ZLECAf complet. Dans l'ensemble, COVID-19 peut être une aubaine pour l'intégration continentale alors que les économies africaines « se reconstruisent mieux ».

La capacité de l'Afrique à tirer parti des avantages de la ZLECAf dépendra de l'engagement des États membres envers les calendriers de libéralisation et d'autres dispositions de l'Accord de la ZLECAf ; leur capacité à concevoir et mettre en œuvre des stratégies nationales et des politiques d'atténuation ; et leur intérêt continu pour les négociations restantes. À un niveau fondamental, faire en sorte que la ZLECAf fonctionne pour l'Afrique nécessite que les pays adhèrent pleinement à l'Accord. L'appropriation va au-delà des décideurs ; il englobe la communauté des affaires, les groupes de travailleurs et, en fait, les hommes et les femmes ordinaires.

C'est dans cet esprit que le présent cours en ligne est conçu. Il vise à créer une dynamique et une appropriation politique de la ZLECAf en éduquant les principales parties prenantes - décideurs du gouvernement, hauts fonctionnaires, ONG et représentants d'organisations du secteur privé - sur la promesse de développement que l'Accord contient, et ce qu'il faudrait pour en profiter le plus. Ainsi, les participants à ce cours ne sont pas considérés comme des bénéficiaires finaux mais comme des ambassadeurs et des agents de changement qui peuvent partager leurs connaissances nouvellement acquises avec leurs pairs et autres parties prenantes et, ensemble, travailler pour que l'intégration continentale fonctionne pour l'Afrique.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de ce cours en ligne, les participants devraient être capables de :

- Apprécier le rôle que l'intégration régionale pourrait jouer dans la croissance économique et le développement de l'Afrique ;
- Comprendre le processus ardu menant à la ZLECAf et la voie à suivre ;
- Rappeler et comprendre les dispositions clés de l'accord de la ZLECAf et de ses protocoles ;
- Évaluer de manière critique ce qu'il faudrait pour que la ZLECAf tienne ses promesses ;
- Évaluer les impacts probables de la ZLECAf – à la fois en termes de gains et de pertes – sur leur pays respectif ;
- Comprendre l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les efforts d'intégration continentale et examiner comment la ZLECAf pourrait offrir des opportunités aux économies de mieux reconstruire;

- Recommander, dans le cadre d'une stratégie nationale de la ZLECAf, des mesures que leur gouvernement pourrait prendre pour tirer parti des opportunités découlant de la ZLECAf et atténuer les coûts à court terme ;
- Expliquer les principes fondamentaux de la ZLECAf et ses impacts potentiels aux autres parties intéressées.

CONTENU ET STRUCTURE

Le cours comprend 6 modules. Le schéma des modules est le suivant :

- **Module 1:** Intégration régionale en Afrique : Aperçu
- **Module 2:** ZLECAf : Où en sommes-nous aujourd'hui ?
- **Module 3:** prochaines étapes
- **Module 4:** Impacts de la ZLECAf
- **Module 5:** COVID-19 et ZLECAf : mieux avancer
- **Module 6:** Faire fonctionner la ZLECAf

METHODOLOGIE

Le cours d'auto-apprentissage sera ouvert du 20 Novembre 2023 au 8 Décembre 2023. Nous recommandons 6 semaines à raison de 4 heures par semaine. En outre, chaque module comporte des leçons interactives qui fournissent le contenu de base autour du sujet de ce module. Les leçons sont conçues de manière à ce que les apprenants puissent également évaluer eux-mêmes leur compréhension grâce à des quiz intégrés. Des ressources supplémentaires telles que des bibliographies, des liens Internet et des lectures facultatives sont fournies aux participants qui souhaitent approfondir leurs connaissances sur le sujet du cours.

PUBLIC CIBLE

Le cours s'adresse aux groupes et aux individus qui souhaitent mieux comprendre comment l'urbanisation peut servir d'instrument d'industrialisation accélérée et de transformation structurelle en Afrique. Ils comprennent :

- Les fonctionnaires des ministères et organismes nationaux chargés du logement, du développement urbain et des collectivités locales, ainsi que des ministères des finances, de la planification et du développement économique
- Diplomates des missions permanentes et des ministères des affaires étrangères

- Fonctionnaires des communautés économiques régionales (CER)
- Les professionnels du secteur privé et des organisations de la société civile
- Professeurs, chercheurs, étudiants et citoyens intéressés

ADMISSION AU COURS

Les candidats au cours doivent avoir au minimum une licence en politique sociale ou en économie. De plus, deux années d'expérience de travail dans le domaine seront requises. Les candidates qualifiées sont vivement encouragées à postuler.

Jusqu'à la date limite d'inscription, les participants sont acceptés au cours sur une base continue et sous réserve de disponibilité des créneaux horaires.

Les candidatures doivent être remplies exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de l'IDEP au : <https://idep-applications.uneca.org/>

CERTIFICAT

Un certificat sera délivré par l'IDEP à tous les participants qui réussiront aux auto-évaluations relatives aux cours présentés pour chaque module.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

L'accès à Internet est une condition essentielle pour la participation. Les spécifications suivantes, au minimum en termes de matériel et de logiciels, sont nécessaires pour suivre cette formation en ligne, veuillez consulter votre administrateur réseau ou la personne responsable du Système Informatique afin de vous assurer que vous disposez des éléments suivants:

- Platform: Windows 95, 98, 2000, NT, ME, XP ou supérieur; Mac OS 9 or Mac OS X; Linux
- Matériel: 64 MO de RAM, 1 Go d'espace disque disponible
- Logiciels:
 - Adobe Acrobat Reader
 - Adobe Flash Player
 - Microsoft Office (Windows ou Mac) ou Open Office
 - Navigateur: Google chrome, Firefox 36 ou supérieur ou Internet Explorer 7 ou plus
- Modem: 56 K
- Noter que JavaScript, les cookies et les pop-ups doivent être activés

CONTACT INFORMATION

Division de l'Apprentissage en ligne et de la Gestion des Connaissances de l'IDEP

Tel: +221 33 829 55 00

Fax: +221 33 822 29 64

Email: elarning@unidep.org



CEA



N.B : L'IDEP encourage et soutient vivement la participation de femmes fonctionnaires dûment qualifiées à son programme de développement des capacités et de formation.